



Cheques volés et frais engendrés par les oppositions

Par **Elegy**, le **05/01/2011** à **10:18**

Bonjour, rnvoilà, mon mari a été victime d'un vol de plusieurs cheques... par chance son banquier nous apelle en nous signalant un montant de 1800€ ... nous portons plainte, et faisons bloquer les differents cheques.rnNous obtenon 3 photocopies de cheques sur 4 quand nous aprenons qu'un collegue de travail fut aussi victime d'un vol du meme type, s'est fait debité 2000€ mais s'est fait rembourser via son assurance.rnrnNotre probleme est que nous avons du vivre sur mon compte (je suis etudiante avec un credit etudiant enorme!) le temps de refaire la CB de mon mari, et que els frais que ses derniers nous on engendré dépassent les 200€!!! rnva-t-il se les faire rembourés?rnrnD'autre part pourquoi estce si long et que nous n'avons aucune nouvelles des gendarmes , car nous avons des noms sur els cheques , j'ai meme pu retrouvé une des personnes via un site communautaire ?!?!(pour ma culture) rnrnMerci d'une reponse a une voire meme aux deux questions! ^rnrnElegy

Par **mimi493**, le **05/01/2011** à **11:41**

Comment se fait-il que vous ayez des frais ? Votre banque fait payer les oppositions ?

Par **Elegy**, le **10/01/2011** à **20:35**

Oui en effet 15€ pour chaque cheque , puis 33€ quand on essaye de les encaisser etc...

Par **Marion2**, le **10/01/2011** à **21:20**

Ma banque aussi prend des frais dans ce cas, mais simplement lorsque la CB n'a pas d'assurance.